



SOLARDIS



Comment valoriser son patrimoine immobilier ?




Comment réduire sa facture énergétique ?



Comment anticiper les évolutions réglementaires ?



Comment augmenter son droit à construire ?



Comment bénéficier d'un complément de revenus ?

GESTION
DE L'ÉNERGIE
SOLAIRE

SOLARDIS®:
VOTRE PARTENAIRE POUR VOS
PROJETS SOLAIRES

SOPREMA
GROUPE

POURQUOI FAIRE DU SOLAIRE ?

Avec notre large gamme de procédés sans percement ni lestage, **SOLARDIS®** apporte son savoir-faire et son important retour d'expérience dans l'accompagnement et la réalisation de tout projet sur toiture terrasse.



SE PRÉPARER À LA RÉGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE 2018

Notre pays s'est engagé dans une démarche très volontariste visant à réduire de manière très importante l'impact environnemental dans le marché du bâtiment. Dans ce but, une phase d'expérimentation est lancée pour accompagner les donneurs d'ordre dans l'atteinte des objectifs de la Réglementation Environnementale 2018.

Celle-ci vise à amender à terme la RT 2012 en vigueur, avec des ambitions fortes en matière de bilan énergétique des ouvrages notamment. Les démarches volontaires peuvent être récompensées par l'obtention de labels, type «E+ / C-».

RESPECTER LA LOI BIODIVERSITÉ

(Article 86 - loi d'août 2016)

Celle-ci prévoit une mesure spécifique pour les centres commerciaux : l'obligation, pour tout projet neuf ou d'extension dont la demande de permis de construire est déposée depuis le 1^{er} mars 2017, de mettre en place un dispositif de production d'**énergie renouvelable** et / ou de végétalisation de toiture.



RÉDUIRE SA FACTURE ÉNERGÉTIQUE

La hausse anticipée et annoncée des tarifs de l'électricité à destination de tout type de consommateurs laisse déjà la place à des belles opportunités de valorisation de centrales solaires dans le bâtiment : l'électricité la moins chère devient celle qu'on produit pendant qu'on la consomme !

CONSTRUIRE JUSQU'À 30 % DE PLUS

Des dispositions récentes en matière d'urbanisme particulièrement attractives pour le maître d'ouvrage peuvent être mobilisables sous condition d'atteinte d'un niveau de performance énergétique ambitieux avec mise en place de procédé de production d'énergie renouvelable :

- + Bonus de constructibilité : jusqu'à 30 % de droit à construire en plus ;
- + Extension de la validité d'un permis de construire : de 3 à 10 ans.



ÊTRE APTE À RÉPONDRE AUX APPELS D'OFFRES GRANDES TOITURES (C.R.E. - Commission de Régulation de l'Énergie)

De 2017 à 2019 sont prévus 9 appels d'offres dédiés sur la réalisation de centrales solaires sur des grandes toitures. Les surfaces à construire ou rénover des centres commerciaux, usines et centrales logistiques sont particulièrement ciblées par des contractants solaires. Ceux-ci proposent des solutions de financement, d'exploitation et de maintenance de ces centrales sur 20 ans et plus.

NOS SOLUTIONS (1/2)

Depuis 2008, **SOLARDIS®** a développé une large gamme de procédés d'étanchéité photovoltaïques sans percement, ni lestage. Ces systèmes permettent d'accueillir des modules rigides, souples ou des capteurs solaires thermiques.



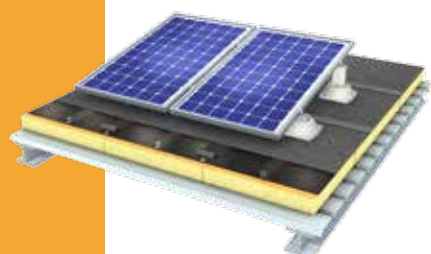
PHOTOVOLTAÏQUE Procédés à modules rigides



- Procédé SOPRASOLAR® Fix Alu**
- + Avis Technique depuis 2015
 - + Bicouche en semi-indépendance
 - + Pas de percement ni lestage
 - + Grande tolérance à la pose



- Procédé SOPRASOLAR® Fix Evo**
- + «Prêt à poser»
 - + Absence de rails/accessoires
 - + Pas de percement ni lestage
 - + Classement feu **B_{Roof} (t3)**



- Procédé SOPRASOLAR® Fix Evo 10**
- + «Prêt à poser»
 - + Absence de rails/accessoires
 - + Pas de percement ni lestage
 - + Inclinaison de 10° pour le panneau



- Procédé SOPRASOLAR® Tilt**
avec végétalisation
- + Absence de rails/accessoires
 - + Pas de percement ni lestage
 - + Inclinaison de 18° pour le panneau
 - + Solution couplée avec de la végétalisation de toiture



NOS SOLUTIONS (2/2)

Depuis 2008, **SOLARDIS®** a développé une large gamme de procédés d'étanchéité photovoltaïques sans percement, ni lestage. Ces systèmes permettent d'accueillir des modules rigides, souples ou des capteurs solaires thermiques.



PHOTOVOLTAÏQUE Procédés à modules souples



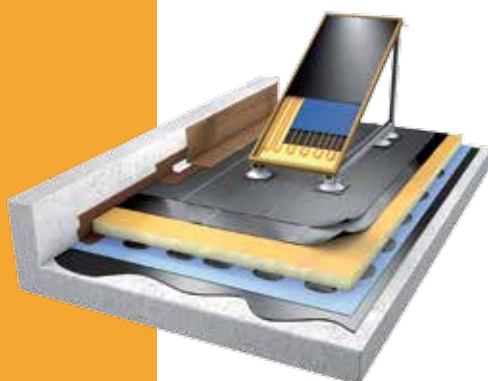
- Procédé SOPRASOLAR® Duo**
- + Avis Technique depuis 2009
 - + Bicouche bitume
 - + Très léger (3,5 kg/m² de surpoids)
 - + Classement feu **B_{Roof} (t3)**



- Procédé FLAGSOLAR®**
- + TPO collé
 - + Très léger (3,5 kg/m² de surpoids)
 - + Esthétique



SOLAIRE THERMIQUE



- Procédé SOPRASOLAR® Therm**
- + «Prêt à poser»
 - + Absence de pont thermique / relevé
 - + Pas de percement ni lestage
 - + S'adapte à tout type de châssis

BÉNÉFICES CLIENTS (1/2)



NOTRE EXPÉRIENCE

- + 2 millions de m² de surface courante équipées des procédés des gammes **SOPRASOLAR®** et **FLAGSOLAR®**
- + 600 chantiers - 90 MWc
- + Plus de 60 références de bâtiments labellisés à forte performance environnementale (BePos Effinergie / BREAM / LEED / HQE)

VALORISER SON PATRIMOINE ET SON IMAGE

- + Création de la valeur verte : augmentation de valeur générée par la performance énergétique et environnementale d'un bien
- + Contenu pour R.S.E. (Responsabilité Sociétale des Entreprises) : Réduction de l'emprunte carbone du bâtiment
- + Filière de recyclage complète des panneaux photovoltaïques

SE METTRE EN CONFORMITÉ AVEC LA RÉGLEMENTATION ET L'ANTICIPER

- + Label « E+ / C- » dans le cadre de la phase d'expérimentation de la Réglementation Environnementale 2018
- + Loi Biodiversité : obligation pour tout PC (cf page 2) déposé depuis le 1er mars 2017



BAISSER LES COÛTS DE SON ÉLECTRICITÉ

- + Baisse des charges pour le bâtiment
- + Création de valeur verte par l'amélioration de la performance énergétique de l'ouvrage
- + Il devient moins cher de produire sa propre électricité que de la soutirer au réseau

La meilleure électricité n'est plus celle que l'on ne consomme pas, c'est celle que l'on produit pendant qu'on la consomme.

BÉNÉFICES CLIENTS (2/2)



RENTABILISER L'INVESTISSEMENT ET AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ

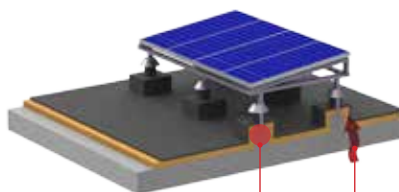
- + Création d'un revenu complémentaire
- + Retour énergétique à moins de 3 ans
- + Absence de ponts thermiques et diminution de l'épaisseur d'isolant
- + Ventilation des panneaux en sous face augmente la productivité
- + Facilité d'entretien et étanchéité visible

BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE GARANTIES

- + Package complet avec 20 ans de garantie (Groupe **SOPREMA**), de l'étanchéité à l'onduleur en passant par l'isolant
- + Plusieurs procédés sous **Avis Technique** ou Enquête de Technique Nouvelle
- + Complexes d'étanchéité renforcés avec contrat de maintenance
- + Pas de percement de l'étanchéité : aucun risque de fuite lié aux relevés(*)
- + Aucun sinistre : attestations d'assurance disponibles sur demande
- + Classements feu **B_{Roof} (t3)**

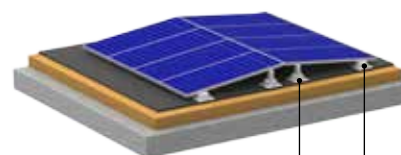
*Selon une étude de l'AQC (Agence Qualité construction) de 2003 portant sur les relevés d'étanchéité de toiture-terrasse à support béton : des désordres aux bonnes pratiques: « Les défauts de mise en œuvre des relevés et les défaillances des ouvrages au-dessus des relevés représentent 80% des désordres »

AVANTAGES DE LA SOLUTION SOPRASOLAR® FIX PAR RAPPORT AUX SOLUTIONS TRADITIONNELLES



Percement
Risque de fuite

Pont thermique



Plots SOPRASOLAR® Fix

Pas de percement
Pas de pont thermique
Facile à mettre en œuvre et à entretenir

BÉNÉFICES

CONCEPTEURS / INSTALLATEURS



AUGMENTER LA SÉCURITÉ ET LA RAPIDITÉ DE POSE

- + Package complet avec 20 ans de garantie (Groupe **SOPREMA**), de l'étanchéité à l'onduleur
- + Procédés « prêts à poser »
- + Facilité de calepinage
- + Pas de besoin de mise à la terre des plots
- + Moins de manipulation
- + Plots réglables pour supprimer tout risque de torsion de module
- + Complexes d'étanchéité renforcés



ÉLARGIR LE DOMAINE D'EMPLOI

- + Tout type d'atmosphère (y compris front de mer)
- + Visé zone cyclonique sur notes de calcul
- + Pentes jusque 60 % possibles (avec systèmes d'arrimage)
- + Mise en œuvre des modules en portrait ou en paysage
- + Inclinaison des modules à 0°, 2°, 10° ou 18°
- + Modules souples ou rigides
- + Possibilité d'installer des systèmes d'arrimage (cas des pentes > 10 %)
- + Toitures mixtes avec végétalisation



RÉDUIRE LES SURCHARGES

- + Pas de lestage
- + Répartition homogène de la charge des panneaux.



BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT DÈS LA CONCEPTION

- + Un accompagnement personnalisé pour chaque affaire
- + Objets BIM paramétrables



SOLARDIS® à votre service

Vous êtes intéressé par les systèmes **SOPRASOLAR®** et **FLAGSOLAR®** ?
Nos équipes vous accompagnent dans votre projet :
étude, formation, et accompagnement sur le chantier, assistance technique, ...
Nous sommes à vos côtés pour amener l'énergie sur vos toitures !

Tél. : +33 (0)1 46 88 01 80
Email : contact@soprasolar.com

Retrouvez toutes les informations liées à **SOPRASOLAR®** et **FLAGSOLAR®** sur www.soprasolar.com

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

SOLARDIS / SOPRASOLAR



SOLARDIS

contact@soprasolar.com - www.soprasolar.com

SOLARDIS - 62 rue Transversale - 92238 GENNEVILLIERS - CEDEX - FRANCE - Tél. : +33 (0)1 46 88 01 80 - Fax : +33 (0)1 46 88 01 89 - au capital de 100 000 €.

SOLARDIS® se réserve, en fonction de l'évolution des connaissances et des techniques, le droit de modifier sans préavis la composition et les conditions d'utilisation de ses matériaux donc subséquemment leur prix.
En conséquence toute commande ne sera acceptée qu'aux conditions et aux spécifications techniques en vigueur au jour de la réception de celle-ci.